



## RAPPORT D'ÉTAPE ANNUEL

### ACTIVITÉS DU PLAN DE TRAVAIL CONJOINT DE 2016

#### OFFICE CANADA–NOUVELLE-ÉCOSSE DES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS

#### PÊCHES et OCÉANS CANADA

ET

#### ENVIRONNEMENT et CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

---

### Introduction

L'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (OCNEHE) a renouvelé et mis à jour les protocoles d'entente (PE) existants avec les régions des Maritimes et du Golfe du Ministère des Pêches et des Océans (MPO) et avec Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), en 2014 et 2015, respectivement. Aux termes de ces PE, un des produits livrables est la présentation d'un rapport d'étape annuel au comité de direction. L'objectif du rapport est de résumer l'avancement des projets conjoints définis dans le plan de travail de 2016. Le présent rapport vise à répondre à cet objectif.

### Discussion

En 2016, l'OCNEHE, le MPO et ECCC ont convenu de continuer à travailler en collaboration sur un plan de travail tripartite, dans le but d'améliorer les mécanismes et les pratiques actuels de mise en œuvre des mesures de protection et de conservation de l'environnement en mer qui sont d'intérêt mutuel.

Le plan de travail de 2016 comprenait un total de neuf projets, dont la majorité a été réalisée. Nombre d'entre eux sont classés à juste titre comme des projets « en cours ». Le tableau 1 présente un résumé de l'avancement de chaque projet. Les détails concernant les progrès réalisés en 2016 sur chaque projet sont présentés à l'annexe 1.

**TABLEAU 1 : Résumé de l'avancement des projets du plan de travail**

PROJET	RESPONSABLES/CO-RESPONSABLES	TOTALITÉ OU PLUPART DES LIVRABLES ACHEVÉS	CERTAINS LIVRABLES ACHEVÉS	AUCUN LIVRABLE IMPORTANT ACHEVÉ
--------	------------------------------	---	----------------------------	---------------------------------

1 – Établissement, planification et coordination conjoints des priorités	OCNEHE, ECCC et MPO	X		
2 – Évaluation environnementale	OCNEHE	X		
3 – Évaluation environnementale	OCNEHE		X	
4 – Activités de conformité de la réglementation	OCNEHE, ECCC et MPO	X		
5 – Gestion et conservation intégrées	OCNEHE et MPO	X		
6 – Préparation et intervention en cas de déversement	OCNEHE, ECCC et M. O.	X		
7 – Cadre de surveillance du devenir et des effets des déversements d'hydrocarbures	OCNEHE et ECCC		X	
8 – Immersion en mer	ECCC		X	
9 – Rapports sur l'avancement	OCNEHE	X		

Des progrès ont été réalisés sur tous les projets du plan de travail pour 2016. Les principales activités de collaboration qui ont eu lieu en 2016 sont les suivantes :

- la supervision du programme de forage exploratoire dans le bassin Shelburne;
- l'achèvement de l'évaluation environnementale stratégique (EES) du bassin de Sydney et du graben d'Orpheus;
- l'examen et l'approbation des plans de surveillance des effets sur l'environnement (SEE) pour le projet Deep Panuke et le projet énergétique extracôtier de l'île de Sable;
- la collaboration continue sur les questions liées à la *Loi sur les espèces en péril* (LEP);

En complément des renseignements du tableau 1, un résumé de l'état et de l'avancement de chaque projet du plan de travail est inclus à l'annexe 1.

Les représentants des trois organisations ont examiné et discuté de l'état d'avancement des différents projets du plan de travail de 2016 tout au long de l'année. Dans l'ensemble, l'avancement des livrables du plan de travail a été positif.

Approbations

Pour le MPO :



**Ms. Rhea King**

Rhea King Date

02/12/2016

**Mme Rhea King**

Directrice régionale  
Gestion des écosystèmes  
Région des Maritimes



**Mr. Luc Boucher**

Directrice régionale par intérim  
Gestion des écosystèmes,  
Région du Golfe

02/12/2016

Date

Pour Environnement Canada :



**M. I. R Geoff Mercer**

Directeur général régional  
Régions de l'Atlantique et du Québec

2/12/16  
Date

Pour l'OCNEHE :



**Ms. Dena Murphy**

**Mme Dena Murphy**  
Directrice

Dec. 2, 2

Date

Opérations/Santé, sécurité et environnement

## ANNEXE 1

### RAPPORT DE SITUATION SUR LES PROJETS CONJOINTS DE 2016 OCNEHE/MPO/ECCC

Ce qui suit résume l'état d'avancement des huit projets définis dans le plan de travail de 2016 de l'OCNEHE, du MPO et d'ECCC.

#### **PROJET 1 – Établissement, planification et coordination conjoints des priorités**

##### Chefs d'équipe du projet :

Dena Murphy (OCNEHE)

Geoff Mercer (ECCC)

Rhea King (MPO Maritimes) et Sophie Bastien-Daigle (MPO Golfe)

##### Équipe de coordination :

Elizabeth MacDonald (OCNEHE)

Glen Herbert (MPO Maritimes)

Lisa Fougere (ECCC)

Guy Robichaud (MPO Golfe)

##### **Livrables :**

- Discussions sur les questions et domaines nécessitant un travail en collaboration, et estimation des charges de travail associées.
- Élaboration d'un plan de travail annuel 2017 conjoint, coordonné par l'OCNEHE avec le MPO et ECCC.
- Les membres du comité de mise en œuvre continueront d'identifier les personnes responsables au sein de leur organisme qui coordonneront les projets du plan de travail.

##### **État : Achievé**

Les trois organisations ont réussi à réaliser tous les livrables dans le cadre de ce projet.

#### **PROJET 2 – Évaluation environnementale (EE)**

Chefs d'équipe du projet : Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)

Ressources de l'équipe de projet : Eric Theriault (OCNEHE)

Michael Hingston (ECCC)

Mike Wambolt et Glen Herbert (MPO Maritimes) et Guy Robichaud (MPO Golfe)

**Livrables :**

- Poursuite de la coopération en ce qui concerne les engagements pris à la suite de l'EE relatifs au projet énergétique extracôtier de l'île de Sable, au projet Deep Panuke et au programme Shell, y compris le suivi de la conformité.
- Le MPO et ECCC fourniront des conseils sur le contenu des EES en cours d'élaboration.
- Le MPO et ECCC fourniront des conseils sur les EE à mesure qu'elles seront reçues.
  - Les EE anticipées suivantes seront menées par l'OCNEHE en 2016 :
    - Levé de l'emplacement du puits de BP
    - EE pour le forage exploratoire de BP (si évaluation régionale – actuellement menée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale)

**État : En cours**

Les livrables désignés dans le cadre de ce projet ont été réalisés. Une coopération efficace et efficiente a permis de superviser le programme de forage de Shell.

Le programme d'EES du bassin de Sydney et du graben d'Orpheus est maintenant terminé et un addendum à l'EES de l'ouest de la plate-forme néo-écossaise (2012) est en cours.

Le processus d'EE du programme de forage du bassin néo-écossais de BP, dirigé par l'Agence, a commencé en juillet 2015 et la collaboration sur l'examen se poursuit.

BP n'a pas soumis d'EE pour un levé de l'emplacement du puits.

**PROJET 3 – Surveillance des effets environnementaux**

Chef d'équipe du projet : Elizabeth MacDonald et Eric Theriault (OCNEHE)

Ressources de l'équipe de projet : Maria Dober (ECCC)  
Mike Wambolt (MPO Maritimes) et Guy Robichaud (MPO Golfe)

**Livrables :**

- Le document sur le cadre de coordination de la surveillance des effets sur l'environnement (SEE) (avril 2005) doit être mis à jour pour refléter les changements dans les PE, les ministères et les capacités. Une fois révisé, le nouveau cadre définira plus précisément les engagements en matière d'efforts de collaboration.

- Examen continu des programmes de SEE de Deep Panuke et du Projet énergétique extracôtier de l'île de Sable et de leurs résultats, selon les besoins (MPO et OCNEHE).

### **État : En cours**

Les programmes du projet énergétique extracôtier de l'île de Sable et de SEE pour le projet Deep Panuke ont été examinés et approuvés en temps opportun et de manière efficace. Les travaux sur le projet de cadre révisé ont commencé et se poursuivront en 2017.

### **PROJET 4 – Activités de conformité réglementaire**

Co-chefs de l'équipe : Eric Theriault, Janice Ray et Elizabeth MacDonald (OCNEHE) pour tous les livrables. Mike Wambolt et Guy Robichaud (MPO), Dave Wood et Craig Smith (ECCC) pour les activités de vérification de la conformité (inspection et vérification). Heidi Schaefer (MPO Maritimes), Diane Amirault-Langlais (MPO Golfe), Julie McKnight (ECCC), et Elizabeth MacDonald et Janice Ray pour la LEP.

### **Livrables :**

- ECCC, le MPO et l'OCNEHE s'efforceront d'entreprendre chaque année des activités conjointes de vérification de la conformité lorsque l'occasion se présentera, y compris des suivis et des vérifications/inspections, dans le cadre de leurs mandats respectifs.
- L'OCNEHE continuera à participer à l'élaboration de stratégies de rétablissement, de plans d'action et de plans de gestion, ainsi qu'à l'établissement de listes d'espèces en péril, en participant à des ateliers, à des réunions et en répondant aux demandes de consultation.
- ECCC et l'OCNEHE collaboreront à l'élaboration de conseils concernant l'évitement et l'atténuation renforcée des impacts sur les oiseaux migrateurs.
  - L'OCNEHE et le MPO continueront de collaborer à l'élaboration d'exigences d'atténuation renforcée pour les programmes situés dans la zone de répartition des espèces en péril, comme la baleine à bec commune, la baleine noire de l'Atlantique Nord et la tortue luth.
  - Le groupe de travail sur la LEP de l'OCNEHE et de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (OCTNLHE) continuera de se réunir et de communiquer des renseignements pour une meilleure interprétation des exigences de la LEP, et de fournir des conseils.
  - Collaboration et participation continues aux objectifs de recherche de divers groupes de financement, comme le Fonds pour l'étude de l'environnement et le Programme de recherche et de développement énergétiques.

**État : En cours**

Aucune inspection ou vérification conjointe n'a été requise cette année.

L'OCNEHE a participé à des consultations sur un certain nombre de stratégies de rétablissement, de plans d'action ou de protection future de l'habitat essentiel des espèces en péril.

Les efforts de collaboration se poursuivent entre les parties en ce qui concerne la contribution aux objectifs et aux priorités de la recherche.

**PROJET 5 – Gestion intégrée et conservation**

Chefs d'équipe du projet: Rhea King (MPO Maritimes) et Sophie Bastien-Daigle (MPO), Elizabeth MacDonald et Eric Theriault (OCNEHE)

Ressources de l'équipe de projet : Janice Ray (OCNEHE)  
Glen Herbert (MPO Maritimes), Mireille Chiasson (MPO Golfe) et Karel Allard (ECCC)

**Livrables :**

- L'OCNEHE collaborera avec le MPO sur les initiatives et les structures de gouvernance élaborées dans le cadre de la *Loi sur les océans*, comme le Comité régional de gestion côtière et des océans et NORSTEMP.
- L'OCNEHE et le MPO collaboreront pour soutenir la planification, la gestion et la conservation de la zone de protection marine (ZPM) du Gully et de la zone d'intérêt du banc de Sainte-Anne.
- L'OCNEHE et ECCC continueront de participer au processus d'élaboration du réseau fédéral d'aires marines protégées biorégionales, le cas échéant.

**État : En cours**

L'OCNEHE continue de participer au Comité consultatif du Gully du MPO. Le comité consultatif du site d'intérêt du banc de Sainte-Anne a terminé son travail, et la zone d'intérêt sera désignée comme une ZPM à court terme. L'OCNEHE continue de fournir des conseils et des commentaires sur les processus de planification spatiale du MPO, y compris les processus de planification des zones benthiques sensibles, des zones d'intérêt et des réseaux de ZPM. En outre, les efforts de collaboration visant à élaborer des mesures d'atténuation renforcée liées à la baleine à bec commune, et à d'autres espèces en péril dans la zone de compétence de l'OCNEHE, se sont poursuivis en 2016 et se poursuivront en 2017.

**PROJET 6 – Préparation et intervention en cas de déversement**

**État : En cours**

Chefs d'équipe du projet : Lo Cheng (ECCC) et Eric Theriault (OCNEHE)

Ressources de l'équipe de projet : Glen Herbert (MPO)

- **Livrables** : Échange de renseignements entre ECCC, le MPO et l'OCNEHE concernant l'intervention en cas de déversements en mer.
- ECCC (Centre national des urgences environnementales [CNUE]), en fonction de sa capacité, et le MPO fourniront des commentaires et des conseils à l'Office sur les plans d'intervention en cas de déversement et l'analyse des avantages environnementaux nets, au besoin.
- Toutes les parties devront présenter des invitations à participer aux exercices pertinents d'intervention en cas de déversement ou aux séances de planification.

**État : En cours**

Il y a un échange continu de renseignements entre ECCC, le MPO et l'OCNEHE concernant l'intervention en cas de déversement en mer. Aucun exercice n'a été prévu en 2016.

**PROJET 7 – Cadre de surveillance du devenir et des effets des déversements d'hydrocarbures**

Équipe du projet : Eric Theriault (OCNEHE), Mathieu Dussault (ECCC – CNUE), Patrick Lambert (Section des urgences – Science et technologie, ECCC), Tom King (MPO – Centre de recherche sur le pétrole, le gaz et autres sources d'énergie extracôtières).

- Discussions sur les questions et domaines nécessitant un travail en collaboration.
- Élaboration d'un document-cadre décrivant la manière dont les trois organisations travailleront ensemble et d'un aperçu des types de renseignements à recueillir, ainsi que des équipements et ressources disponibles.

**État : En cours**

La discussion sur les questions et les domaines nécessitant un travail de collaboration est en cours. L'OCNEHE élabore actuellement un projet de résumé pour le document-cadre.

**PROJET 8 – Élimination en mer**



Chef d'équipe du projet : Kevin Power (ECCC)

Ressources de l'équipe de projet : Eric Theriault (OCNEHE)

**Livrables :**

- Les programmes maritimes d'ECCC – Région de l'Atlantique ont présenté un document de discussion avec leurs homologues des programmes de la région de la capitale nationale afin de trouver des mesures possibles pour répondre aux questions politiques de longue date concernant l'application des dispositions de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) sur l'immersion en mer au secteur pétrolier et gazier.
- Finalisation de l'examen du programme d'immersion en mer de l'alinéa 122(1)k) de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, intitulé « Alinéa sur l'exemption extracôtière », afin de fournir aux deux Offices, à l'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) et à leurs membres de l'industrie une mise à jour des résultats de cet examen et des conseils sur ce que cela signifie pour le processus réglementaire dans le secteur pétrolier et gazier extracôtier.
- Travailler avec les offices, l'ACPP, les membres de l'ACPP et d'autres organismes de réglementation gouvernementaux pertinents (comme le MPO) afin d'établir un groupe de travail pour améliorer l'efficacité de la réglementation relative aux activités d'immersion en mer associées aux activités pétrolières et gazières en mer.

**État : En cours**

Le document de discussion sur la LCPE a été déposé auprès du directeur national pour examen et commentaires. Il est prévu que d'ici la fin de l'année, des décisions seront prises sur les mesures potentielles. La prochaine étape consistera à discuter des résultats de cet examen au début de 2017 avec l'OCNEHE et l'OCTNLHE.

Une proposition de modification du libellé de l'alinéa 122(1)k) de la LCPE a été déposée pour approbation dans le cadre d'un vaste ensemble de modifications proposées à la LCPE qui seront publiées dans la Gazette du Canada. La date de cette approbation et de cette publication est inconnue pour l'instant.

L'occasion d'informer l'ACPP, les partenaires de l'industrie et les autres organismes de réglementation des résultats et de discuter de la nécessité de créer un groupe de travail sera reportée en 2017, en attendant la poursuite des discussions entre ECCC et les offices au début de 2017 et la publication de la modification proposée à la LCPE dans la Gazette du Canada.

## **PROJET 9 – Rapport sur les progrès réalisés**

Chef d'équipe du projet : Dena Murphy (OCNEHE)

Ressources de l'équipe de projet : Geoff Mercer (ECCC)

Rhea King (MPO Maritimes) et Sophie Bastien-Daigle (MPO Golfe)

### **Livrables :**

- Synthèse semestrielle des progrès réalisés
- Rapport annuel au comité de direction

### **État : Achevé**

La synthèse semestrielle a été réalisée en août 2016. Le présent rapport d'étape annuel répond au deuxième livrable défini dans le cadre de ce projet.